Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2021

VILLE DE CARPENTRAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 3 juin 2021 sous réserves d'incidents

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POLE TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Service Commande Publique et Finance
1 – Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville – BP N° 264 – 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
2 – Objet du marché : MISSION DE PROGRAMMATION ET D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS AU COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN
3 – Mode de passation choisi : procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique
4 – Durée du marché :
Tranche ferme : 18 mois à compter de la notification du marché
Tranche optionnelle : 10 mois à compter de l'affermissement de la tranche
5 – Date limite de remise des offres : jeudi 24 juin 2021 – 12h00
6 – Modalités d'obtention des dossiers de candidature : ils doivent obligatoirement être téléchargés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2021

sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com

7 – Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics» à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

8 – Questions et demandes de précisions complémentaires :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

9 – Conditions de participation :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 12 du CCAP.

10 – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 – Valeur technique de l'offre c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée – pondération 60 % – note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :

 la méthodologie : compréhension du contexte et des enjeux, compréhension du CCTP, démarche et organisation envisagée et réactivité et disponibilité du candidat (noté sur 10)

 la qualité de l'équipe affectée à la mission : CV, cohérence et composition de l'équipe compte tenu de la commande, compréhension / expériences dans le domaine des projets de renouvellement urbain notamment en centre ancien (noté sur 6)

 la qualité des documents : exemples de rapports et notes avec support cartographiques / schématiques, présentations dans le cadre de réunions et comptes rendus (noté sur 4)

2 – Prix : pondération 40 % – note sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.

11 – Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

12 – Délai de validité des offres : 120 jours (cent vingt jours)

13 – Date d'envoi du présent avis à la publication : mardi 1er juin 2021

Le Maire,
Serge Andrieu
3951168

Publié le 03/06/2021

Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !